

MARDI 22 MAI 2018

La création d'un service Habitat au sein de Haut-Léon Communauté a été entérinée par délibération du Conseil Communautaire en date du 18 avril 2018, afin de mettre en œuvre la politique de l'habitat correspondant à ses compétences.

La politique de l'habitat à court terme est de permettre la continuité des missions qui étaient exercées précédemment par le Syndicat Mixte du Léon (SCOT/PLH).

Le syndicat mixte a en effet œuvré depuis 1993, permettant la réalisation de nombreux travaux d'amélioration de l'habitat ; à titre d'exemple, pour l'année 2017 : 98 dossiers ont été transmis à l'ANAH, dont 59 pour le territoire de HLC ; les 88 dossiers instruits représentent 1.324.400 € de travaux HT et un montant total de subventions de 501.683€. L'impact économique local est intéressant car ce sont les entreprises et artisans du pays du Léon qui se partagent 52% du budget prévisionnel des travaux (30% pour HLC).

La politique de l'habitat de Haut-Léon Communauté va ainsi consister à poursuivre les actions qui étaient en œuvre sur le territoire, en attendant la définition d'un programme d'actions exhaustif à travers le futur PLUi-h. D'ici là, les actions à court terme du nouveau service Habitat consisteront ainsi à :

- **L'accompagnement à la réhabilitation de l'habitat privé**

La collectivité a ainsi déposé une demande d'habilitation auprès de l'ANAH. Cette habilitation nous permettra de pouvoir réaliser des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) au profit de propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'amélioration subventionnables par le Conseil Départemental, dans le cadre de sa délégation des aides à la pierre.

Pour la réalisation de cette mission, la collectivité a intégré Anne-Marie Teyssier, Conseillère Habitat, qui informe et assiste les propriétaires. Elle répond aux questions des particuliers par téléphone, mail ou lors des permanences dans les MSAP de Saint-Pol de Léon et Cléder et effectue également les visites des logements.

- **L'information sur le logement**

La politique de HLC consiste également à informer les particuliers sur toutes les questions liées au logement et à la rénovation énergétique, grâce à des partenariats avec :

- l'ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement, qui délivre des conseils neutres, gratuits dans le cadre de projets de locations, ou d'accession à la propriété dans le neuf ou dans l'ancien. Un conseiller juriste de l'ADIL reçoit les particuliers lors de 2 permanences mensuelles dans les MSAP.
- HEOL, Espace info énergie du Pays de Morlaix, qui délivre des informations et des conseils gratuits sur les travaux d'économie d'énergie : rénovation thermique, isolation, systèmes de chauffage, aides financières, etc.

Ce partenariat se formalise par la signature des conventions de partenariat.

- **La lutte contre l'habitat indigne**

La politique communautaire consiste enfin à œuvrer à la résorption de l'habitat indigne, en intervenant dans le cadre des situations de péril qui nous sont transmises par le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne.

CONTACT

Haut-Léon Communauté

Service Habitat

Maison de Services Au Public

29, rue des Carmes – BP 116

29250 Saint-Pol de Léon

Tél. : 02.98.29.33.04

habitat@hlc.bzh

HAUT-LEON COMMUNAUTE • Maison des Services Au Public • 29, rue des Carmes • BP 116 • 29250 Saint-Pol de Léon
Tél. : 02 98 69 10 44 • Fax : 02 98 69 15 00